



NEVERS , mercredi 20 octobre 2010

D.D.T. de la Nièvre

Chômages (Chômages :canal latéral à la Loire, canal de Briare, canal de Roanne à Digoin)

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2010/04575

Pris en application :

Article 2 du RPP : Canal de Briare, canal du Loing

Article 1.22 du R.G.P. de la Navigation Intérieure

Article 2 du RPP : Canal latéral à la Loire

Article 4 du RPP : Canal latéral à la Loire

Article 4 du RPP : Canal de Briare, canal du Loing

Un arrêt de navigation

▪ **du lundi 8 novembre 2010 à 08:00 au lundi 20 décembre 2010 à 00:00 [tous les usagers]**

- Voies d'eau de Subdivision de Briare-Saint-Satur
- Voies d'eau de Subdivision de Decize
- Voies d'eau de Subdivision de Montargis

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

Subdivision de Briare-Saint-Satur, 17 rue du Pont Canal, 45250, BRIARE.

Tél : 02 38 31 26 20. Fax : 02 38 37 00 83.

Subdivision de Decize, quai de la jonction, 58300, DECIZE.

Tél : 03 86 77 39 40. Fax : 03 86 77 39 42.

Subdivision de Montargis, 14 Bd des belles manières, 45200, MONTARGIS.

Tél : 02 38 95 09 20. Fax : 02 38 98 26 23.

D.D.T. de la Nièvre, 2, rue des Patis, 58028, NEVERS Cedex.

Tél : 0386717171. Fax : 0386717069.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Adjoint(e)

Signé

Christian BAUDEWYNS

Date limite d'affichage :
mardi 21 décembre 2010